Réservez votre séjour en cure prévention santé

SAISON THERMALE 2023 - 06 FÉVRIER AU 25 NOVEMBRE

*Mentions obligatoires.

IDENTITÉ / CLIENT 1

Référence client : .....

Civilité* : ☐ Mme ☐ M.

Nom*: .....

Prénom* : .....

Téléphone* : .....

Adresse* : .....

.....

Ville* : ..... Code postal* : _ _ _ _ _

E-mail : .....

Pour faciliter les soins en baignoire, avez-vous besoin d'un siège élévateur* ? (sans supplément): ☐ Oui ☐ Non

IDENTITÉ / CLIENT 2

Référence client : .....

Civilité* : ☐ Mme ☐ M.

Nom*: .....

Prénom* : .....

Téléphone* : .....

Adresse* : .....

.....

Ville* : ..... Code postal* : _ _ _ _ _

E-mail : .....

Pour faciliter les soins en baignoire, avez-vous besoin d'un siège élévateur* ? (sans supplément) : ☐ Oui ☐ Non

MES SOINS DU ..... AU ..... (Les formules 6 jours de soins ont lieu uniquement du lundi au samedi)

ÉTABLISSEMENT THERMAL (b'o thermes)

	QUANTITÉ	MONTANT CLIENT 1	MONTANT CLIENT 2
Initiation thermale 59€/pers/jour		....€	....€
Rhumato 6 jours 325€		....€	....€
Phlébo 6 jours 325€		....€	....€
■Journée supplémentaire 49€		....€	....€
SOUS-TOTAL		....€	....€

ÉTABLISSEMENT THERMAL PREMIUM (b'o spa thermal)

	QUANTITÉ	MONTANT CLIENT 1	MONTANT CLIENT 2
Initiation thermale 79€/pers/jour		....€	....€
Rhumato 6 jours 419€		....€	....€
Phlébo 6 jours 419€		....€	....€
"Moment de femme" spécial ménopause 419€		....€	....€
■Journée supplémentaire 65€		....€	....€
SOUS-TOTAL		....€	....€

TOTAL SOINS CLIENT 1 : ....€ TOTAL SOINS CLIENT 2 : ....€ **A - TOTAL SOINS :** ....€

PACKS SOINS CURE PRÉVENTION SANTÉ 6 JOURS + HÉBERGEMENT 6 NUITS À LA RÉSIDENCE DES THERMES valables pour tous les curistes

MON ORIENTATION CLIENT 1 ☐phlébo ☐rhumato ☐moment de femme* CLIENT 2 ☐phlébo ☐rhumato ☐moment de femme*

DATES	OFFRES	QUANTITÉ	MONTANT CLIENT 1	MONTANT CLIENT 2
26/02 AU 29/04 13/08 AU 02/09 15/10 AU 11/11	514€		....€	....€
26/03 AU 01/04	514€ cure **½ pension offerte**		....€	....€
30/04 AU 12/08 24/09 AU 14/10	605€		....€	....€
23/04 AU 29/05	605€ cure **½ pension offerte**		....€	....€
12/11 AU 25/11	514€ cure prévention santé avant l'hiver 2 soins offerts, 6 soins par jour au lieu de 4		....€	....€

OPTIONS	QUANTITÉ	MONTANT CLIENT 1	MONTANT CLIENT 2
Supplément soins à l'établissement thermal premium 91€/pers.		....€	....€
1 accompagnant avec soins 315€		....€	....€
1 accompagnant sans soin dans le même logement	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Supplément soins à l'établissement thermal premium 91€/pers.		....€	....€
1 accompagnant avec soins 315€		....€	....€
1 accompagnant sans soin dans le même logement	Gratuit	Gratuit	Gratuit

TOTAL PACK CLIENT 1 : ....€ TOTAL PACK CLIENT 2 : ....€ **B - TOTAL PACK :** ....€

* Cure uniquement à l'établissement thermal premium

Pour les arrivées du 26/03 et du 23/04 la 1/2 pension offerte pour la personne faisant des soins.

MON HÉBERGEMENT DU DIMANCHE ..... / ..... / 2023 AU SAMEDI ..... / ..... / 2023 HEURE D'ARRIVÉE : .....

RÉSIDENCE DES THERMES*** face aux soins

	QUANTITÉ	MONTANT
6 nuits 399€[1] /logement		....€
De 1 à 5 nuits 70€ [1] /nuit /logement		....€

B'O COTTAGE**** & son espace aqualudique

Catégorie choisie ☐Aulne ☐Bouleau ☐Chêne ☐Douglas ☐Epicéa

Prix par logement de 1 à 6 pers. selon la catégorie choisie	MONTANT
Prix[1] pour 6 nuits *(voir tarifs page 43 de la brochure thermale)*	....€
Prix[1] de la nuit supplémentaire *(possibilité de prolonger votre séjour, renseignements auprès du service client)*	....€
SOUS-TOTAL	....€

C - TOTAL HÉBERGEMENT : ....€

MA RESTAURATION À LA RÉSIDENCE DES THERMES***

	6 JOURS	À LA CARTE	MONTANT CLIENT 1	MONTANT CLIENT 2
Petit déjeuner buffet	65€	....x 11,50 €	....€	....€
Déjeuner	ND	....x 22,50 €	....€	....€
Dîner	ND	....x 20,50 €	....€	....€
1/2 pension midi	191€	/	....€	....€
1/2 pension soir	181€	/	....€	....€
Pension complète	299€	/	....€	....€
SOUS-TOTAL		....€		

TOTAL RESTAURATION CLIENT 1 : ....€

TOTAL RESTAURATION CLIENT 2 : ....€

D - TOTAL RESTAURATION : ....€

[1] Ces prix comprennent : Lit fait à l'arrivée, linge de toilette & peignoir fourni, ménage de départ hors vaisselle & cuisine. Ces prix ne comprennent pas : Taxe de séjour, caution de 250€, assurance annulation.

RÉCAPITULATIF DE MA RÉSERVATION

	TOTAL	MONTANT À VERSER À LA RÉSERVATION
A – Total des soins	.....€	
- 20% sur les soins, remise client fidèle[1]	- .....€	
- 20% sur les soins, remise accompagnant curiste thermal	- .....€	
- 30% sur les soins, remise client fidèle[1] (cure du 20/03 au 01/04 et du 06/11 au 25/11)	- .....€	
SOINS SOUS-TOTAL	.....€	x 25% =.....€
B – Total pack	.....€	x 25% =.....€
C – Total hébergement	.....€	x 25% =.....€
D – Total restauration	.....€	x 25% =.....€
SOUS-TOTAL	.....€	.....€
Assurance annulation[2]	.....€	x 100% =.....€
TOTAL	.....€	.....€

[1] Voir conditions d'application de la remise client fidèle page 23 de la brochure.
[2] Pour un séjour d'une valeur De 0€ à 400€ = 14,50€ - De 401€ à 600€ = 25,50€ - De 601€ à 1200€ = 33€ De 1201 à 1500€ = 38,50€ - De 1501€ à 2000€ = 47,50€ - De 2001 à 2500€ = 56€ + de 2500€ = 66€. Assurance souscrite à la réservation pour le client auprès de Mutuaide assistance.

VOTRE RÈGLEMENT

☐ Carte bancaire

☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

Expire le : ☐☐☐☐

☐ Prélèvement SEPA (compléter le document joint) ☐ Chèque

Fait à .....

le ..... 20.....

• Signature

SOLDE DU SÉJOUR À RÉGLER 1 MOIS AVANT LE JOUR DE L'ARRIVÉE

PAYEZ EN PLUSIEURS FOIS SANS FRAIS.

Plus vous réservez tôt, plus vous allégez le poids du paiement de votre séjour. Finis les versements importants à quelques semaines du départ ! *Consultez notre document joint ou la brochure page 46.*

Extrait des conditions particulières de vente applicables aux cures médicales non conventionnées, prestations de soins au forfait ou à la carte (hors prestations d'hébergement)

1 • Conditions particulières de vente applicables aux cures médicales non conventionnées, prestations de soins (au forfait ou à la carte), activités sportives et santé, abonnements, accès à un espace spécifique (hors prestations d'hébergement)

1.1 • Champ d'application

Les présentes conditions particulières sont applicables aux cures médicales non conventionnées, prestations de soins (au forfait ou à la carte), activités sportives et santé, abonnements, accès à un espace spécifique vendu avec ou sans hébergement en précisant et complétant les conditions générales de vente de la Société

1.2 • Prix, réservation et conditions de règlement

1.2.1 • Prix

Les tarifs sont valables pour la période de référence précisée sur les informations tarifaires, sauf évolution de la fiscalité, offre promotionnelle particulière et mise à jour de la documentation commerciale. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la commande.

1.2.2 • Réservation et conditions de règlement

Le bulletin de réservation doit être accompagné des arrhes/acompte dans les conditions suivantes

DATE DE RÉCEPTION DE LA RÉSERVATION PAR LA SOCIÉTÉ	SOMME À RÉGLER
Plus de 31 jours ouvrables avant la date de début de la prestation	Arrhes : 25 % du montant total du séjour Solde : 30 jours ouvrables avant la date du début de cure
Entre 30 jours ouvrables et le jour de début de la prestation	Versement intégral du montant total du séjour à titre d'acompte

La cure ou la prestation est définitivement réservée après confirmation de la Société (après contrôle de la disponibilité). Les arrhes deviennent acompte à compter du 30ème jour ouvrable (inclus) avant la date de début de prestation. Aucune prestation ne peut être délivrée ou débuter sans paiement intégral préalable.

1.3 • Annulation, modification et interruption

1.3.1 • Annulation

L'acheteur dispose d'un délai de 14 jours à compter de respectivement, la conclusion du contrat de prestations de service / du jour de livraison de sa commande, pour annuler le contrat / retourner tout article ne lui convenant pas et demander l'échange ou le remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui restent à sa charge. Le droit de rétractation peut être exercé en ligne ou par tout moyen probant au moyen du formulaire disponible sur le site internet (http://www.bo-resort.com). Certaines prestations peuvent ne pas bénéficier du droit de rétractation, notamment à raison des dispositions de l'article L 221-28 1°, 5° et 12° du code de la consommation. Il est notamment précisé qu'une cure médicale non conventionnée et plus généralement toute prestation qui doit être fournie à une date ou à une période déterminée ne peut faire l'objet du droit de rétractation, en application de l'article L 221-28 12° du code de la consommation.

1.3.2 • Modification

Toute demande d'annulation par le Client doit être adressée par pli postal ou mail (conseils@bo-resort.com) dans les meilleurs délais. Les sommes versées sont remboursées dans les conditions suivantes.

DATE DE RÉCEPTION DE L'ANNULATION PAR LA SOCIÉTÉ	ARRHES / ACOMPTE
Plus de 90 jours ouvrables avant la date de début de la prestation	Remboursement intégral
Entre 90 et 31 jours ouvrables (inclus) avant la date de début de la prestation	Remboursement des arrhes avec déduction de 25 % du prix de la prestation
Entre 30 et 8 jours ouvrables (inclus) avant la date du début du cure	Remboursement de l'acompte avec déduction de 50 % du prix de la prestation
Moins de 7 jours ouvrables avant la date du début du cure / non présentation	Aucun remboursement

Si pour des raisons indépendantes de son fait, la Société doit annuler la prestation, elle s'efforce de proposer une solution alternative. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée ; les sommes déjà versées correspondant à des prestations non consommées sont alors restituées dans les conditions de l'article 1590 du code civil, à titre indemnitaire forfaitaire et définitif.

1.3.3 • Modification

Toute demande de modification du Client doit être adressée par pli postal ou mail (conseils@bo-resort.com) au plus tard 30 jours ouvrables avant la date d'arrivée prévue et être acceptée par la Société. À défaut d'accord, l'impossibilité de modifier produit les effets d'une annulation à la demande du Client. Les prestations ne sont ni échangées, ni remboursées.

Les modifications relatives à la prestation transport ou à la formule de restauration sont visées aux conditions particulières de ventes applicables aux prestations annexes.

En cas de circonstances imprévues, la Société se réserve le droit de modifier le contenu des prestations en les remplaçant par des prestations de valeur équivalente ou supérieure. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée ; les prestations non effectuées lui sont remboursées soit sur une base prorata temporis, soit sur la base prix publics lorsqu'ils sont individualisés, à titre indemnitaire forfaitaire et définitif.

1.3.4 • Interruption et prestations non effectuéees

Aucun prorata temporis n'est pratiqué en cas d'interruption. Lorsque des prestations n'ont pas pu être effectuées du fait du Client (retard,...), l'établissement thermal s'efforcera de donner des prestations de remplacement d'une valeur équivalente ou inférieure. Il n'est appliqué aucun abattement ou déduction si les prestations non dispensées n'ont cependant pas pu être remplacées.

Les forfaits et abonnements ont une durée de validité qui doit être respectée.

1.4. • Organisation des soins

1.4.1 • Capacité à bénéficier des prestations

Les prestations sont suivies sous la responsabilité du Client, et lorsqu'elles sont prescrites ou requièrent un certificat médical, de son médecin. Un certificat de non contre-indication à la pratique des soins thermaux et des prestations est obligatoire pour toute cure ou séjour avec soins non conventionnés de plus de 3 jours et doit être communiqué à la Société avant le début des prestations.

Il est de la seule responsabilité du Curiste ou Client, de son médecin traitant de s'assurer que le Client ou Curiste ne souffre d'aucune contre-indication impliquant qu'il ne puisse bénéficier des prestations choisies, avec ou sans assistance de l'établissement. La responsabilité de la Société ne pourra être engagée sur ce fondement.

1.4.2 • Réclamation, médiation et litige

Toute réclamation doit être adressée le plus tôt possible (si possible en temps réel) et au plus tard 15 jours après la fin de la prestation à la Société par tout moyen probant, obligatoirement accompagnée des éléments justificatifs.

Pour tout litige, le Médiateur du thermalisme peut être saisi sur le site www.mediateurduthermalisme.org ou par courrier à l'adresse suivante : Monsieur Daniel BOULIN - Médiateur du thermalisme – 113 route de Moliets - 40140 Azur).

1.5 • Assurance annulation/interruption

Le Client a la faculté de souscrire une assurance annulation permettant de garantir le risque d'annulation ou d'interruption dans les conditions du contrat d'assurance souscrit par le Client, de manière indépendante avec une société d'assurance distincte de la Société qui n'intervient qu'à titre d'intermédiaire (vente pour le compte de). Les tarifs et détails des polices d'assurance sont consultables sur demande à conseils@bo-resort.com ou sur le site internet http://www.bo-resort.com. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la commande.

Conditions générales de vente des autres prestations :

à consulter sur notre site www.bo-resort.com

La réservation d'une cure emporte la pleine et entière acceptation des conditions générales de vente

À retourner dès que possible à b'o resort

Rue du Professeur Louvel • CS 96114 • 61140 Bagnoles-de-l'Orne
conseils@bo-resort.com • www.bo-resort.com

Thermes de Bagnoles de l'Orne - SNC capital 100 000€ - RC Alençon 702 020 389
TVA FR 89 702 020 389 locataire gérant de la société Thalie Spa - Finess 610780017

0 811 902 233 Service 0,05 € /appel + prix appel